

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU
PROVENCAL

13, Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Fax : 04 91 91 96 89

Email : ffpjp.siege@petanque.fr



COMITE

DIRECTEUR

Réunions des 19 et 20 mai 2012

(Ces réunions se sont tenues à Marseille le samedi 19 mai de 08h30 à 19h00 et le dimanche de 08h30 à 12h00 au siège de la Fédération).

Etaient présents : M. **CANTARUTTI**, Président de la F.F.P.J.P
MM.**CANTARELLI**, **CARBONNIER**, **COSTE**, **DESBOIS**, **DESMULIE**,
DUBOIS, **IANNARELLI**, **JUAN**, **MOREAU**, Mlle **PAUGAM**, MM.
PLACON, **POGGI**, **STIRMEL**, Mme **TROUBAT**, Melle **THEDEVUIDE** et
M. **THERON**.

Y participaient : M. **GRANDE**, Directeur Administratif
M. **PERONNET**, Directeur Technique National
MM. **CHEVALIER** et **DELCHET** représentants le Conseil des Ligues

Absents excusés : MM. **CHARPENTIER**, **COMBES**, **READ** et **SIGNAIRE**

I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Nous ne nous sommes pas revus, pour la plupart, depuis le mois de février 2012. Nous avons décidé en commun de ne pas nous réunir en avril dans un seul but d'économie. La Fédération a continué à fonctionner grâce à l'engagement de vous toutes et tous, du personnel fédéral, de la Commission Nationale de l'Arbitrage, de la Commission Médicale et de la D.T.N., avec Jean Yves de nouveau seul, pas pour longtemps puisque Séverine MAILLET va revenir après nous avoir apporté une magnifique petite fille prénommée AXELLE. Je lui souhaite, en votre nom et en mon nom, une vie aussi belle que possible et tout le bonheur du monde.

Depuis notre réunion, la Coupe de France a connu son épilogue 2012 avec la victoire de la Ronde de METZ, avec sa formation européenne et oh combien sympathique, devant une formation du Comité des Alpes Maritimes : Pétanque Antiboise, avec des joueurs de grande qualité, connus, reconnus et également à la sportivité exemplaire. Merci aux Istréens pour l'organisation de cette phase finale 2012 et merci aux huit clubs présents pour leur sportivité.

Nous avons eu quelques nouveaux problèmes d'incivilité sur les terrains. Notre sport ressemble à la vie sociale avec beaucoup d'individualité, d'intolérance dotée de quelques individus qui n'ont rien à faire chez nous, qui polluent nos sports. Dernièrement dans le département des Landes des joueurs « connus de nos services » se sont encore signalés par leurs bêtises et leurs limites ; je souhaite que cette affaire soit réglée au plus juste par la Commission de Discipline compétente. Nous avons suspendu leurs licences, dès le lendemain matin sur Geslico grâce au signalement immédiat du Président de la ligue d'Aquitaine. C'est ainsi qu'il faut réagir.

La mise en place des Championnats du Monde se poursuit en collaboration entre Quarterback, le producteur délégué et la Fédération. Les actions de promotion en amont ont débuté en France, en PACA et dans le département des Bouches du Rhône. Partout celles-ci sont un succès de participation, c'est pas mal en période électorale. Je remercie vivement toutes les personnes, les villes et/ou les institutions qui nous permettent une telle promotion.

Moins joyeux, en deux mois et demi, plusieurs personnes nous ont quittés à tout jamais et elles faisaient partie de notre grande famille. Certaines ont été portées à ma connaissance comme Albert PISAPIA, 7 fois vainqueur de la Marseillaise et Champion de France 1960 ; Jean Pierre RAYNAL, Secrétaire Général du Val d'Oise; Georges VARTA, ancien secrétaire général et Vice-président des Alpes Maritimes ; Jacques LACOSTE, ancien Secrétaire Général du Lot et ancien membre du Comité Directeur ligue Midi-Pyrénées et cette semaine Alain STECHER, Président en exercice de la Commission de Discipline de la ligue Champagne-Ardenne et membre du CD de l'Aube.

Nous avons aujourd'hui plusieurs absents à cette réunion pour raisons diverses, tous ont envoyé leurs excuses Michel SIGNAIRE, Patrice COMBES, Jean CHARPENTIER et Daniel READ. Pour ce dernier, notre trésorier général, il est sorti de l'hôpital en début de semaine après deux hospitalisations. Il travaille tout de même de chez lui et vous a envoyé cette semaine les comptes à jour. Nous lui souhaitons une totale remise sur pied et qu'il s'occupe de sa santé en premier lieu.

J'ai encore une inquiétude sur le nombre de licenciés 2012. Je pense qu'il faut encore envisager une perte alors que nos éliminatoires, nos championnats n'ont pas connu, globalement, une aussi belle affluence depuis un certain nombre d'années. Sans aucun doute, grâce ou à cause de l'informatisation nous approchons du nombre réel de compétiteurs. Il faudra remettre en réflexion sans aucun doute très prochainement la licence à deux niveaux: animation et sportive, j'y pense souvent et j'ai encore écrit pas mal de choses.

Nous souhaitons au nom de la F.F.P.J.P. un excellent exercice de sa fonction à Mme Valérie FOURNEYRON notre nouvelle Ministre des Sports.

Avant d'en terminer avec mon propos, je vous annonce que je serai candidat à l'élection 2013, comme cela c'est officiel pour mes Amis et aussi pour celles ou ceux qui ne le souhaitent pas.

Bonne réunion à toutes et à tous et comme d'habitude les uns après les autres lors des interventions car nous avons pas mal de travail.

II. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER COMITE DIRECTEUR

- Page 8 : il faut lire Comité Départemental de l'Indre et non du Cher
- Coupe des Dom/Tom : Il est rappelé que le nombre d'équipes engagées est de 6 minimum et de 8 maximum.
- Tenues homogènes : Il a été rappelé que l'appréciation de la conformité des tenues doit être effectuée par le Jury de concours et non par les arbitres. Donc si ce dernier constate une équipe non conforme, il doit le signaler au Jury qui décidera.
La C.N.A reprendra ce paragraphe pour diffuser cet élément.
Dans les départements, on constate une certaine tolérance dans l'application de la règle (liseré, couleur délavée, publicité de couleurs différentes) .
Le Comité Directeur rappelle que, dans tous les cas, il faut une couleur identique.

III. SITUATION FINANCIERE

La situation financière au 31 avril figure en annexe. Elle est conforme aux prévisions soit satisfaisante en raison de l'encaissement des acomptes de licences.

Seuls les Comités 2A, 42 et 79 ne les ont pas encore réglés. Suite aux conversations téléphoniques avec les intéressés, il semble qu'il s'agisse de simples retards (ces Comités ont réglé dans la semaine suivante).

Nous avons enfin touché la première partie de la subvention du Conseil Général 13 dans le cadre des Championnats du Monde.

En ce qui concerne les effectifs, on note un delta d'environ 15 000 licences en moins par rapport à l'an dernier à la même époque.

IV. INTERVENTION DE QUARTERBACK (Producteur délégué des CHM 2012)

M. BARTHELEMY excuse tout d'abord l'absence de M. NAEGELEN, retenu par ses obligations au tournoi de Tennis féminin de Strasbourg.

- Championnats du Monde Pétanque - Marseille - 2012 :
La date butoir pour les réservations de chambres d'hôtel est passée or, à ce jour, moins de 30 équipes sur les 48 ont répondu.

De plus, il constate que beaucoup de pays qualifiés n'ont pas besoin de chambre ce qui nous oblige à en annuler une partie.

Une réunion avec l'ensemble des bénévoles aura lieu le 11 juin après-midi au siège de la F.F.P.J.P.

Deux conférences de presse de l'événement seront organisées : Paris, le 12 septembre et Marseille le 18 ou 19 septembre.

Actions en amont :

Les actions en amont des Championnats en cours sont une grande réussite.

Le Pétanque Tour a effectué déjà 3 étapes, Rennes, Montpellier et Toulouse.

En Ligue PACA des rencontres des écoles primaires ont lieu dans tous les départements de la Ligue, en partenariat avec l'USEP REGIONALE et un Challenge Pétanque UNSS/FFPJP sous la forme d'un concours de tir en direction des lycéens, avec le soutien de l'UNSS, qui offrira la possibilité à 12 jeunes lycéens de participer à une compétition en ouverture du Championnat du Monde de Tir.

Le Pétanque Challenge 13 aura lieu le 9 juin prochain, compétition ouverte à tous sous la forme d'une mêlée tournante de 3 joueurs dans 8 villes du département.

Timbres : Un timbre a été créé pour l'événement et sera disponible dans tous les bureaux de Poste à 1 ou 2 millions d'exemplaires.

De plus, l'AFCOS (l'Association Française des Collectionneurs Olympiques et Sportifs) commercialisera un livret de 4 timbres reprenant l'affiche.

Billetterie : à ce jour 68% des places disponibles ont été vendues. Un guichet de vente sera mis en place sur le site lors de la compétition en fonction du nombre de places restantes.

La F.F.P.J.P a dégagé dans le cadre de cette compétition une partie du budget afin d'inviter l'ensemble des Présidents de Ligues le week-end (Places et repas de gala du dimanche soir)

Des prestations d'hospitalité sont commercialisées (repas haut de gamme, accès tribune VIP, etc...)

Il a été évoqué les nombreuses demandes d'emplacements pour camping-car. A ce jour nous sommes dans l'attente d'un espace disponible.

Des accès PMR existent et un espace sera disponible pour assister à la compétition.

Enfin, à noter qu'il n'y aura pas de vente de repas sur place.

➤ Partenariats :

Les accords de partenariat avec *Afonemobile* se termineront le 31 décembre prochain. Quarterback s'attachera à trouver un nouveau partenaire en téléphonie.

Le partenariat envisagé avec les eaux *Orezza* ne verra pas le jour.

La société *Star Service* mettra à disposition de la SAOS, un fourgon jusqu'aux Championnats du monde.

Il a été rappelé que les contrats (assurance et marketing) avec la société *MMA* arrivent à terme en fin d'année étant donné que la signature n'est intervenue que pour un an.

Il reste à étudier la possibilité d'organiser une compétition dans ou aux alentours de la *MMA Aréna*. Une nouvelle offre sera transmise et sans doute qu'un nouvel appel d'offres sera lancé.

Dans le cadre des accords avec *Sport+*, les montants de partenariats qui sont quasiment identiques. De plus, ils retransmettront en plus cette année la finale de la Coupe des Dom/Tom.

Des négociations sont en cours avec la Chaîne *Aljazeera sport*.

La possibilité d'organiser le Trophée des Villes à La Réunion a été évoqué mais pas retenue.

➤ Publicité maillots Equipe de France :

Un accord de partenariat nous a été proposé avec le club de Pétanque des Canuts (69) qui souhaite être partenaire des Masters de Pétanque et de l'Equipe de France en y apposant une publicité sur les maillots des 4 joueurs : www.petanquedescanuts.com

L'hypothèse de la présence de publicité d'un club de football du type, om.net ou psg.org sur le maillot de l'Equipe de France de Football a été évoquée.

Pour éviter de créer une confusion et que cela puisse être mal perçu par les autres clubs, le Comité Directeur Fédéral a décidé de refuser cette demande quand bien même elle en retirerait un gain financier.

V. COUPE DE FRANCE

Le nouveau calendrier a été diffusé à tous. Le remboursement des frais de déplacements et des indemnités se fera comme d'habitude sur les fiches financières.

Le site de l'organisation de la finale 2013 n'a pas encore été défini. Un appel à candidature est d'ores et déjà lancé.

L'organisation de la finale 2014 a été attribuée à la ville de Rumilly (74).

Il est fait appel à candidature pour la finale 2013 (21/23 mars)

VI. CHAMPIONNATS DE FRANCE

Suite à la décision de remettre la Coupe des DOM/TOM à son niveau antérieur à savoir, le Triplette Senior Masculin, le Doublette Féminin, le Doublette Masculin et l'Individuel, il a été rappelé qu'elle se jouerait le vendredi à 14h00.

Responsables Coupes des DOM/TOM : à Beaucaire M. COSTE, à Roanne M. COSTE et à Guéret M. DESMULIE

Les Bons à tirer des programmes et affiches doivent être communiqués à M. JUAN.

2013 :

Triplette Jeu Provençal	7 au 9 juin	Vauvert (30) En attente dossier
Doublette Féminin	15 et 16 juin	Caen (14)
Individuel Seniors	15 et 16 juin	Caen (14)
Doublette Masculin	23 et 24 juin	Sassenage (38)
Triplette Masculin et Promotion	29 et 30 juin	Béziers (34) En attente dossier
Doublette Mixte	13 et 14 juillet	Trignac (44)
Triplette Jeunes	24 et 25 août	Nevers (58) En attente dossier
Doublette Jeu Provençal	6 au 8 septembre	Beaucaire (30) En attente dossier
Triplette Féminin	7 et 8 septembre	Beaucaire (30) En attente dossier
Triplette Vétérans	14 et 15 septembre	Castelnaudary (11) En attente dossier

2014 :

A ce jour les candidatures sont les suivantes: Grasse (06) pour le Triplette Provençal / Gruissan (11) pour le Doublette Féminin et l'Individuel, sous réserve de précision du site / Mende (48) pour le Triplette Vétérans / Colomiers (31) pour le Doublette Mixte et le CD 30 pour le Doublette Provençal.

Répartition des équipes : le projet de répartition du triplette seniors 2013 a été présenté par M. COSTE.

A noter que M.STIRMEL sera présent lors des Championnats de France de Beaucaire et Anduze afin de mettre en place le dispositif vidéo (live streaming).

VII. ARBITRAGE

Une réunion du pool d'arbitrage s'est tenue les 31 mars et 1^{er} avril derniers dans laquelle ont été intégrés MM. Bernard LEUCHART et Didier JACQUET.

M. GUERRINEAU, psychologue de la F.F.P.J.P. a effectué une intervention et une Charte (droits et devoirs des arbitres) a été rédigée. Elle sera signée par les arbitres.

Quand ce sera possible, l'ensemble des membres de la C.N.A seront présents lors de cette réunion.

A été validée la liste des arbitres de Haut-Niveau : MM. ARMAND, LABORIE, GRIGNON, JANDARD et LE BOTS.

MM. ARMAND, JANDARD et GRIGNON officieront lors des Championnats du Monde à Marseille.

Dans le cadre de l'examen d'arbitre international qui sera effectué pendant ces Championnats, le Comité Directeur a décidé de présenter MM. BASSO et DESSAY. Deux autres pourraient y être admis au vu des candidatures reçues. Dans ce cas, la C.N.A proposera au Comité Directeur deux candidats supplémentaires.

Il a été rappelé que les boules de la catégorie Benjamins (600 g et 65 mm) ne sont autorisées que dans leur compétition spécifique.

Le Comité Directeur est revenu sur l'affaire des Boules de la marque UNIBLOC. Il y a toujours des difficultés avec le label de ces boules.

La F.I.P.J.P a rappelé que l'ajout de mentions ou de gravages sur des boules d'un label homologué ne nécessite pas de nouveaux tests d'homologation.

En conséquence il n'y a aucune raison de refuser aux joueurs de jouer avec ces boules, même si leur surface comporte d'autres inscriptions, que ce soit « bronze » ou « or »

Si, après vérification, il s'avère que ces boules ne sont pas conformes, le fabricant risque de perdre tous ses agréments.

Ainsi, la FIPJP par le biais de sa Secrétaire Générale attend la réponse à la demande faite auprès du fabricant de certifier que ses boules ETR sont bien les mêmes qu'elles portent « bronze » ou « or » et qu'il y ait ou non un tiret ou une séparation entre ET et R.

VIII. C.N.C

1. Budget CNC 2012 :

Le budget total qui était prévu au départ à 155 000€ a été ramené à 100 000€ par le Comité Directeur sur proposition de la Commission des Finances suivant les souhaits du Congrès d'aller pas à pas vers l'augmentation de l'aide fédérale.

➤ Budget CNC OPEN – 2012

Nombre d'équipes participantes : 103

Indemnité fédérale forfaitaire : 270€ / équipe / déplacement et organisateur (soit +20€ vs 2011) = total de 70 740€

Forfait pour les matchs de barrage : 270€ (soit -30€ vs 2011) : 4 équipes concernées = 1080€

Indemnité fédérale forfaitaire pour la Finale : 600€ / équipe (idem 2011) = 9 600€

Encadrement / Animation finale : 4 000€

Indemnités supplémentaires Finale = 3750€

Fond de ristourne = 3 000 €

Fond de réserve : 1 660€

Budget total CNC OPEN : 93 830€

➤ Budget Féminin CNC 2012 : arrêté à 8 équipes
Ligues participantes : ALSACE – AQUITAINE – BOURGOGNE – CENTRE – LIMOUSIN – MIDI
PYRENEES – POITOU CHARENTE – RHONE ALPES
Indemnité fédérale forfaitaire pour la Finale : 600€ / équipe (idem CNC OPEN) = 4 800€
Indemnités supplémentaires = 1 250€
Total CNC Féminin = 6 050€
TOTAL CNC Open + Féminin = 93 830 + 6050 = 99 880€

2. Modalités CNC 2012

➤ Document « modalités » :

L'élaboration des modalités 2012 (suivant modèle 2011) va être finalisée d'après le budget précédemment défini et distribué par mail fin mai à tous les clubs concernés avec copie aux Ligues et CD contenant le rappel de la désignation par les ligues des Arbitres et Délégués pour les sites les concernant. La réponse des désignations par site d'organisation (31 au total) sera exigée pour mi – septembre au plus tard. Les modalités comprendront le modèle et les recommandations de transmission rapide des résultats.

➤ Montées / Descentes saison 2012 : 103 équipes

- CNC1 : 2 groupes de 6 = 12 équipes
Descentes : 2 soit le dernier de chacun des 2 groupes.
La CNC1 passe de 2 groupes de 6 en 2012 à 2 groupes de 8 en 2013.
- CNC2 : 4 groupes de 7 = 28 équipes
Montées : 6 soit le premier de chacun des 4 groupes + 2 vainqueurs des barrages
Descentes : 8 soit les 2 derniers de chacun des 4 groupes
La CNC2 passe de 4 groupes de 7 à 4 groupes de 8 en 2013.
- CNC3 : 1 groupe de 7 + 7 groupes de 8 = 63 équipes
Montées : 16 soit les 2 premiers de chacun des 8 groupes
Descentes : 23 soit les 2 derniers du groupe de 7 et les 3 derniers de chacun des 7 groupes de 8
La CNC3 passe à 8 groupes de 8 en 2013.
Montées de CRC en CNC3 : 32 soit 1 par Ligue de l'hexagone + 11 au prorata

➤ Configuration finale en 2013 : 112 équipes

- CNC1 : 2 groupes de 8 = 16 équipes
- CNC2 : 4 groupes de 8 = 32 équipes
- CNC3 : 8 groupes de 8 = 64 équipes qui mène à 21 montées de CRC (1 / Ligue de l'Hexagone) + 9 au prorata

➤ Point de règlement de composition des groupes :

En cas de défection d'une année sur l'autre et de besoin de compléter un groupe, la priorité sera donnée à une équipe montante vis-à-vis du principe de repêchage.

3. Règlement CNC

- Modes de remplacements : nouvelles formulations à préciser en fin d'article 3 :
 - Chaque remplacement envisagé doit être signalé par le capitaine de l'équipe, au capitaine de l'équipe adverse et à l'arbitre, et opéré avant le jet du but de la mène suivante.
 - Dans tous les cas le joueur sorti ne peut remplacer dans une autre partie de la même phase de jeu et ne peut donc pas revenir jouer dans la même partie (p. ex. 1 joueur sorti

en phase doublette ne peut plus rentrer dans cette phase doublette et idem pour la phase triplète).

- La ligne "Un seul joueur muté extra départemental est autorisé par équipe." sera remontée sous forme d'une puce supplémentaire en haut d'article 3.

➤ Victoire à 4 points :

- Demande faite dans l'espoir d'éviter les calculs actuels en cas de 2 ou plusieurs clubs à égalité.
- Constat : pas d'effet constaté sur toutes les simulations faites et on reste sur la victoire à 3 points.

➤ Règlement « joueurs brûlés » :

Il est bien évidemment que l'objet porte sur les compositions d'équipes d'un même club visant l'introduction de mesures à empêcher les joueurs du niveau supérieur à évoluer aussi au niveau inférieur. Notre difficulté est calendaire car le CNC arrive en fin d'année et dans la plus grande partie des cas les CRC et CDC se jouent avant le CNC.

Ce difficile sujet a été de fait une fois de plus longuement analysé et débattu.

La FFPJP s'est remis depuis la création à « l'éthique sportive » en ne voulant pas s'ingérer dans la composition des équipes des clubs eu égard surtout à la grande disparité du nombre d'équipes / club / divisions et par groupes qui mène à des nombres de dates très différents d'une ligue et CD à l'autre.

La proposition suivante sera soumise au débat avec les Présidents de Ligues lors du prochain Conseil National de septembre 2012 :

- Les Ligues et CD devront placer leurs CRC et CDC sur les 4 dates CNC ce qui limite d'office le problème pour 50% des matchs ou plus par exemple des groupes qui nécessitent 7 ou 8 dates.
- CRC : les Ligues pourront insérer, après adoption en AG, une réglementation « joueurs brûlés » dans leur RI (Règlement Intérieur)
- CDC : les CD pourront procéder de même si leur point de règlement spécifique est différent de celui de la Ligue.

Ce qui sera entériné en septembre sera applicable en 2013.

Dans l'immédiat 2012 : la FFPJP recommande en toute « éthique sportive » que les clubs ne fassent pas jouer leurs joueurs d'un niveau supérieur à un niveau inférieur.

➤ Tenue vestimentaire : maintien de l'interdiction du « bluejean » seulement en phase finale CNC.

4. Communication CNC

Personnes en charge de la communication (écrits et internet) : VAISSIERE Laurent – MENEGHIN Clément – STIRMEL Claude – CANTARELLI Joseph

Création d'un blog Championnat des Clubs : action STIRMEL Claude avec liens vers les sites CRC et CDC des Ligues et CD

Le « live streaming » (soit diffusion en direct sur le site internet de la FFPJP) en phase finale CNC sera assuré par MENEGHIN Clément – STIRMEL Claude

5. Calendrier 2012

Les tirages au sort ont été effectués en tenant compte de la meilleure proximité géographique possible et la diffusion officielle sera faite fin mai 2012.

Ebauche programme de la Finale CNC 2012 à ST PIERRE LES ELBEUF (76) : il sera finalisé au fur et à mesure avec l'organisateur qui est la Ligue Haute Normandie.

Rappel des dates CNC 2013: 05-06/10/2013 ; 12-13/10/2013 ; 19-20/10/2013 ; 08-10/11/2013
Finale

IX. EQUIPEMENTS SPORTIFS

➤ Subventions CNDS des dossiers en base SES – Session de Janvier 2012 :

5 dossiers soutenus ont été accordés dans l'ordre des priorités fédérales.

2 équipements sportifs couverts ont été retenus par le CNDS à savoir : BASSENS (Aquitaine 33) de 16 pistes Pétanque + 84 pistes extérieures, subvention CNDS obtenue : 350 000€ soit 15% du montant subventionnable et MARTIGUES – PACA (13) – 16 pistes Pétanque + 8 pistes Boules Lyonnaise + 32 pistes extérieures, subvention CNDS obtenue : 350 000€ soit 20% du montant subventionnable.

➤ Suivi des projets de structures couvertes :

Nous arrivons à un total de 93 dossiers depuis l'instauration du suivi des demandes en 2009 soit + 6 depuis le dernier Comité Directeur. Chaque réponse est faite avec copies automatiques à notre partenaire MATHIS + les Présidents de la Ligue et du CD concernés.

Nous n'avons pas à ce jour de projet susceptible d'être soutenus en base SES. Tous les dossiers déposés feront l'objet d'un examen approfondi par la Commission des Equipements Sportifs FFPJP.

➤ Agrément de notre RES au CERFRES (Commission d'Examen des Règlements Fédéraux Relatifs aux Equipements Sportifs)

Tous les documents RES et Notice d'Impact ont été mis à jour avec l'aimable accompagnement de M. François-Emmanuel VIGNEAU du Bureau des Equipements sportifs de la Direction des Sports - Ministère des Sports.

Pour gain de temps, nous avons sollicité un premier passage de présentation en consultation le 19 juin au CERFRES afin de passer en certification en Octobre de cette année.

VI. D.T.N

A. Relations avec FF Sport Adapté :

Une nouvelle convention va être signée avec cette Fédération. D'ores et déjà nous avons travaillé en commun en créant notamment une carte de médiateur de jeu pour toutes les personnes qui suivent une formation pour r les niveaux 2 et 3.

De plus un kit de boules est en cours de finalisation à destination des handicapés. Il comportera des boules molles ou traditionnelles. La F.F.S.A souhaite en effet les mettre à disposition de ses Comités Départementaux.

B. Formation :

BREVET FEDERAL 3° : Lors du stage de Nîmes, le passage du BF3 a été effectué avec un contrôle des connaissances pour les titulaires de ce diplôme et un examen pour les titulaires du BF 2°.

DIPLOME D'ETAT : Une nouvelle session du Diplôme d'Etat a été mise en place à destination de 6 cadres titulaires du BF 3 et de 2 membres extérieurs qui ont eu un financement dans le cadre de leur formation professionnelle. La FFPJP prend en charge la formation UC1 et UC 2 des 6 candidats dans le cadre de la formation continue des membres de la DTN.

Une seconde session est prévue pour les BF2 qui auront validé leur BF 3 ainsi que pour MM. ROCHER et MALBEC si le financement de cette formation se concrétise. Des démarches encourageantes se déroulent actuellement avec les Directions Régionales de la Jeunesse et des Sports de l'Île de France et de PACA. Leur statut de sportif de Haut Niveau nous permettra de les aider aussi sur les aides personnalisées versées par le Ministère.

L'examen aura lieu sans doute lors du 1^{er} trimestre 2013 avec en plus ceux ayant échoué lors de la 1^{ère} promotion. Des formations complémentaires seront programmées en fin d'année 2012.

Suite à la demande du CD15 d'une aide financière fédérale pour pérenniser l'emploi de son agent de développement, il a été rappelé que la Fédération n'a pas validé ces dépenses lors du vote du budget.

FORMATION BREVET FEDERAL 2° : En fin d'année, si les finances le permettent, une formation de formateurs pour le BF 2° sera programmée pour les membres de l'équipe technique de formation avec l'objectif de pouvoir programmer deux sessions sur le territoire dans un avenir plus ou moins lointain.

Les prochaines cartes BF 1°-BF2° et BF 3° seront numérotées afin d'assurer un suivi plus précis. Assez souvent, certaines institutions demandent un numéro de carte pour la validation de leur intervention.

C. Haut-Niveau

Un seul stage a été mis en place : France Jeune, espoir féminin et seniors féminin. Nous avons pu faire des économies en organisant les déplacements conjointement entre toutes ces catégories.

Toutefois, nous avons dû nous adapter pour permettre aux sélectionnés potentiels de pouvoir venir. En effet, certaines ayant des championnats lors du week-end, elles n'ont pu venir que du dimanche au lundi.

De plus, l'ensemble du staff médical était sur place notamment pour faire le point avec les sportifs inscrits sur la liste des SHN. Cela a été important car nous avons eu de multiples petits soucis qui ont pu rapidement être traités de manière efficace.

➤ Bilan stage jeunes :

Une réflexion a été entreprise relative à l'entraînement et sur la notion de boule décisive. Le stage de 4 jours a permis de faire d'autres approches que simplement de l'évaluation. Sur les 16 joueurs, 6 seront conservés pour préparer les prochaines échéances. 3 autres seront tenus en réserve et pourront être envoyés sur les invitations pour parer d'éventuels problèmes dans les 6 et commencer à préparer les sélections de 2013 avec les CM jeunes qui se dérouleront à Montauban.

La sélection définitive sera donnée après les Championnats de France jeunes qui serviront d'ultimes échéances pour les joueurs. Un stage sera programmé la semaine précédant les championnats d'Europe avec les féminines au boulodrome de Grande Synthe ce qui permettra de se rapprocher de la Belgique, lieu de la compétition.

COLLECTIF France JEUNES	ZONE	LIGUES	DEP.	DATE N.	POSTE	
GRUPE 1 = JOUEURS TRES INTERESSANTS OBJECTIF 2012						
1	DJOUKITCH DYLAN	1	AQUITAINE	47	11/02/1998	TIREUR
2	DROUILLET MAXIME	7	PICARDIE	01	05/09/1996	MILIEU
3	FAJOL THOMAS	2	L-ROUSSILLON	34	20/11/1995	POINTEUR
4	GACHET JEREMIE	3	RHONE-ALPES	42	24/03/1995	MILIEU
5	JUGE QUENTIN	3	RHONE-ALPES	26	13/04/1995	TIREUR
6	RENAULT JULIEN	6	BASSE-NORMANDIE	50	01/03/1996	POINTEUR
GRUPE 2 = JOUEURS POTENTIELLEMENT INTERESSANTS						
1	LE MARREC BRYAN	5	BRETAGNE	56	02/03/1996	TIREUR
2	MAGIER GUILLAUME	7	HAUTS DE FRANCE	62	11/06/1996	TIREUR
3	BILLET ANTHONY	3	RHONE-ALPES	69	10/09/1996	MILIEU
GRUPE 3 = JOUEUR NON RETENUS						
1	VILLETTE PAUL	5	BASSE-NORMANDIE	50	17/04/1996	TIREUR
2	ZIEGLER JOE	1	AQUITAINE	47	21/07/1996	TIREUR
3	MASSART ALEXANDRE	2	PACA	13	26/08/1995	MILIEU
4	RABARJOANA PRINCY	2	L-ROUSSILLON	34	05/07/1996	TIREUR
5	GIMENEZ ALLAN	2	PACA	84	28/12/1996	MILIEU
6	BONNARD VALENTIN	8	BOURGOGNE	21	09/05/1996	MILIEU
7	KEHIHA YONIS	2	PACA	13	14/05/1995	MILIEU

➤ Bilan stage seniors féminines :

Nous avons réduit le groupe que nous avons décidé de suivre cette saison. En plus des 4 joueuses qui avaient été retenues pour les Championnats du Monde, nous avons rajouté 3 ou 4 joueuses qui potentiellement pourraient postuler à une sélection. La volonté de la DTN est d'intégrer une nouvelle joueuse, si le niveau semble intéressant, sur l'une des deux échéances de la saison 2012 à savoir les Championnats d'Europe à Ghent en Belgique début novembre et la Coupe des Confédérations en Chine fin novembre.

➤ Bilan Espoirs féminines : un groupe de 16 joueuses a été retenu pour l'organisation de ce stage. Nous avons modifié le fonctionnement classique à savoir, sélectionné en éliminant d'autres joueuses. Désormais nous prendrons un collectif plus large en donnant la priorité à 5 joueuses et en formant un autre groupe en dessous, potentiellement intéressant.

COLLECTIF FEMININ ESPOIRS	ZONE	LIGUES	DEP.	POSTE	
GRUPE 1 = JOEUSES TRES INTERESSANTES OBJECTIF 2013					
1	BANDIERA AUDREY	1	MIDI-PYRÉNÉES	31	TIREUSE
2	LAPOUTGE ANAIS	1	MIDI-PYRÉNÉES	31	MILIEU
3	MAILLARD ANNA	1	MIDI-PYRÉNÉES	47	MILIEU
4	CEGARRA MARYLINE	3	RHÔNE-ALPES	42	TIREUSE
5	BACON MORGAN	6	ILE DE France	77	MILIEU-TIREUSE
GRUPE 2 = JOEUSES INTERESSANTES MAIS A CONFIRMER POUR 2013 VOIRE 2015					
1	LOUSTALOT LINDSAY	4	POITOU CHARENTE	16	TIREUSE
2	OGOR ANAIS	5	BRETAGNE	29	MILIEU
3	PEYROT CINDY	3	RHONE-ALPES	42	TIREUSE
4	BARON CELINE	3	RHÔNE-ALPES	7	MILIEU-POINT
5	ABALLACHE TRACY	3	RHÔNE-ALPES	42	POINTEUSE
6	FOSSAT AMANDINE	2	P.A.C.A.	13	MILIEU/POINT
7	DURAND CAMILLE	3	RHONE-ALPES	26	POINTEUSE
8	CLEMENT PERLE	1	MIDI-PYRENEES	46	TIREUSE
GRUPE 3 = JOEUSES à revoir pour les échéances 2015 et suivantes...					
1	RODRIGUEZ ALISON	3	RHONE-ALPES	42	TIREUSE
2	VAQUE MARINE	2	P.A.C.A.	84	POINTEUSE
3	MOLINES SANDY	2	P.A.C.A.	84	TIREUSE
4	VERMOREL ANAIS	2	L.ROUSSILLON	34	TIREUSE

D. Convention d'Objectifs

La Convention d'objectifs 2012 a été présentée par le D.T.N.

Elle comporte 4 grands axes :

- **Promotion du sport pour le plus grand nombre** : structuration fédérale et projets de développement, stages et compétitions, lutte contre les incivilités et la violence, relations internationales, manifestations exceptionnelles et protocoles.

Une présentation de nos objectifs de développement notamment en milieu scolaire sera soumise en septembre au Conseil National.

A noter que les crédits du poste « relations internationales » ne passent plus par la Convention d'Objectifs mais désormais par le C.N.D.S. Le Comité Directeur a donné son accord pour la mise en place d'une action à Cuba en mars 2013. Elle sera réalisée dans le cadre de développement de la francophonie.

- **Développement du sport de haut niveau** : collectif SENIOR - stage et compétitions collectif RELEVE - stages et compétitions, parcours d'excellence, aides personnalisées, soutien aux sportifs et indemnités de sujétions des CTS.

Pour la partie Haut Niveau, la commission des finances avait tronqué le budget pour entrer dans les réductions souhaitées. Toutefois, suite aux discussions avec le Ministère, il apparaît nécessaire de revenir à un niveau plus important de dépenses afin de permettre la mise en place d'un suivi normal. Le retour à un budget proche de la normale ne sera effectif que si les subventions sont plus conséquentes au niveau du Ministère.

- **Santé et sport** : prévention par le sport et protection des sportifs, protection de la santé du pratiquant, accompagnement sanitaire préventif, promotion de la santé par la pratique sportive.

Une grande satisfaction dans ce domaine où après quelques années difficiles, la Commission Médicale, sous la houlette de Jean-Pierre IANNARELLI et Roger OUILLON, fonctionne très bien. Si le bilan 2011 ne sera pas encore excellent (la décision de la nouvelle structuration date seulement de septembre 2011), il semble que l'exercice 2012 se mette en place convenablement ce qui devrait induire un bilan très satisfaisant en 2012 et une disparition des fonds dédiés.

- **Formation et emploi** : Professionnalisation de l'activité et Formations

Pour cette année, le Comité Directeur a décidé de diminuer la demande de développement en milieu scolaire pour le rebasculer sur la professionnalisation afin de former au plus vite des relais sur le territoire et commencer le maillage territorial avec de l'encadrement mieux formé et donc plus compétent pour entreprendre les structurations indispensables au développement de notre activité.

Si la professionnalisation risque de donner naissance à des emplois quelque peu précaires, il est plutôt envisagé de construire des conventions avec des employeurs de cadres afin de leur permettre d'avoir plus de disponibilité pour assurer des missions que ce soit au niveau départemental, régional ou national. Toutefois, il faut créer les conditions nécessaires pour la mise en place de telles conventions en rassemblant tous les partenaires autour de cette structuration.

E. Divers

- Convention insertion professionnelle :

Les conditions de mise en place des Conventions d'Insertions Professionnelles sont de plus en plus contraignantes. La Fédération par le biais des aides personnalisées investit pour la concrétisation des aménagements.

D'ores et déjà, 11 conventions ont été signées. 3 arriveront à échéance dans les mois à venir et seront reconduites. Il a été signalé la non reconduction pour Thierry GRANDET pour des raisons de perte d'emploi et de Sébastien ROUSSEAU pour changement d'emploi.

- Agrément des écoles de Pétanque :

Suite à des demandes qui nous sont parvenues, la DTN réfléchit à la mise en place d'un agrément pour les écoles de pétanque. Le référencement de nos structures d'accueil est en cours de réalisation. Une proposition dans ce sens sera faite pour la prochaine assemblée générale de la FFPJP.

- Analyse des Championnats de France Jeunes :

Lors du Championnat de France des jeunes qui aura lieu à Nevers, deux études seront réalisées par la D.T.N. :

- La représentativité des départements sera analysée pour savoir si la méthode de qualification au niveau des ligues n'est pas trop pénalisante pour certains organes déconcentrés.

- Le niveau de formation de l'encadrement des équipes sera inventorié afin de savoir s'il peut être envisageable de passer du niveau initiateur au niveau BF1° pour l'encadrement des équipes aux championnats de France jeunes. De plus, étant donné le changement de mode de qualification, il serait souhaitable de connaître la structure qui a décidé de la personne qui encadre les équipes qualifiées.

Il est à signaler l'expérience positive de la ligue d'Aquitaine qui a mis en place le championnat de ligue en groupe de 6 ce qui a été très satisfaisant.

- Animation Sport et Nature :

Comme lors des deux saisons précédentes, nous avons été représentés au Salon Sport Nature qui s'est très bien déroulé. L'équipe technique régionale de l'Île de France a assuré cette animation pendant les 3 jours.

VII. DISCIPLINE

Les difficultés dans le département du Var ont été évoquées suite aux différends qui existent entre le Président et certains membres de la Commission de discipline faisant suite à la sanction disciplinaire de M.GOLE. La Fédération va suivre le dossier.

Une demande de remise de peine a été transmise par la CD 19 concernant L. LEYMARIE. Le Comité considère que cette décision appartient au Comité après que l'intéressé ait effectué la moitié de sa peine.

Une ordonnance rendue par le Tribunal Administratif de Lyon, saisi en référé, a suspendu la décision de la Commission Nationale de discipline prise à l'encontre de M. SARRIO (69). En effet, le magistrat a considéré que cette décision risquait en raison de ses effets différés dans le temps, de compromettre sa carrière sportive.

Le Comité Directeur a décidé d'annuler cette décision et de mettre un terme à cette procédure administrative étant donné notamment, que ce joueur a déjà effectué 7 mois de suspension.

Au vu de cette affaire, il a été décidé qu'un groupe de travail serait mis en place afin de travailler, une nouvelle fois, sur notre codification de sanction qui semble, pour les 4 premières catégories, être trop élevée, attache sera faite avec le C.N.O.S.F. et son service juridique.

De plus, il a été rappelé que l'une des sanctions les plus efficaces est la suspension immédiate de 30 jours qui peut être décidée par le jury d'un concours puis confirmée par le Président du Comité Directeur concerné.

X. DIVERS

A. Web TV :

Le Comité Directeur Fédéral a confirmé la mise en place et le développement en 2012 d'une web tv fédérale. Ainsi sur le site Internet fédéral, les internautes pourront suivre en direct ou en différé certaines parties des Championnats de France suivants : Triplette Jeu Provençal à Tournefeuille, Doublette Mixte à Espalion et Triplette féminin à Pau.

Suivant les conseils de notre agence de marketing, il ne sera pas retransmis de parties en même temps que les retransmissions télévisées. De plus, les publicités seront limitées au maximum voire occultées.

B. Nouvelle Calédonie :

A l'instar de Tahiti, la Nouvelle Calédonie souhaite en raison de son statut particulier, participer aux Championnats du Monde. Elle pourra également participer aux compétitions de la Confédération Océanienne.

Le Comité Directeur a accepté cette demande et une convention sera signée entre la F.F.P.J.P. et la Nouvelle Calédonie.

A noter qu'en cas de sélection d'un joueur tahitien, l'Equipe de France aura la priorité.

C. Nationaux :

Un formulaire est en cours d'élaboration et utilisable directement en informatique sous EXCEL qui peut être également utilisé en modèle papier. A relever que l'informatisation du formulaire permettra une diffusion rapide par mail des rapports de délégations.

Il inclut les critères de qualité d'organisation en correspondance des cahiers des charges respectifs des Nationaux et SUPRA.

Il sera testé sur les nationaux à venir courant Mai / Juin et finalisé par le GT des Nationaux avant d'être diffusé officiellement.

Une demande a été formulée afin de retarder le début du concours de l'Île Rousse (Corse) qui se déroulera le lendemain de la finale des Masters de Pétanque.

Le Comité Directeur a refusé cette demande.

Il a été rappelé que la réglementation relative aux concours nationaux et supranationaux notamment en ce qui concerne les 4 prix identiques, **ne s'applique pas pour les concours au Jeu Provençal mais uniquement que pour ceux à Pétanque.**

D. Catégorisation :

RAPPEL : un joueur suspendu, retrouve à la fin de sa période de suspension la catégorie qu'il avait au jour de sa suspension.

Les joueurs venant d'une Fédération étrangère et qui prennent une licence en France sont au minimum HONNEUR.

Ces dispositions seront rajoutées au Règlement Administratif et Sportif, n'y figurant plus par erreur depuis la suppression des articles se rapportant au rendement de point.

E. Courriers reçus :

➤ La Réunion : International de Saint Pierre

Outre les relations tendues constatées dans l'île entre les dirigeants, nous avons relevé que ce concours International ne respectait pas le règlement : sur 8 jours, qualifications, intégration d'invités pendant les phases finales.

Le Comité Directeur a décidé d'envoyer MM. CANTARELLI et DESBOIS pour trouver un consensus et apaiser ces relations difficiles. Les représentants du Ministère des Sports sur place seront avertis et associés à ces entrevues.

Enfin, le Comité de La Réunion devra prendre en charge une partie des frais afférents au déplacement des membres du Comité Directeur.

➤ Comité 35 :

Il est contesté la non catégorisation des féminines suivant la nouvelle réglementation.

Le Comité Directeur a précisé qu'il s'agissait au contraire de les protéger. Un courrier en réponse lui sera transmis.

➤ Mutations :

Il est rappelé que si la volonté de muter peut être manifestée en cours d'année, les mutations ne sont effectives que l'année suivante. Il n'est donc pas possible de muter pour l'année en cours. Dès lors, la nouvelle licence de M. ETEI Jean Thierry (974) sera supprimée.

➤ Club bouliste Monégasque :

Une copie d'un courrier émanant du Club Bouliste de Monaco indique qu'un joueur n'a pas pu participer à un concours dans les Alpes Maritimes. Copie de la réponse sera demandée au Comité.

➤ A.S.P.T.T.13 :

Une demande d'aide financière a été faite par ce club dans le cadre du Provençal 13 notamment pour financer la captation des images télévisées.

Le Comité Directeur a refusé cette demande sachant qu'aucune aide directe n'est accordée aux clubs même au niveau de la promotion de la discipline, de plus ceci ferait un précédent.

➤ Comité 12 :

Il est demandé de revoir le règlement des Championnats de France relatif au remplacement des joueurs.

Le Comité Directeur, s'il est conscient de certaines difficultés (maladie grave, décès) ne souhaite pas pour l'instant modifier la réglementation actuelle.

➤ F.I.P.J.P. :

Dans le cadre des prochaines élections à la F.I.P.J.P qui auront lieu en octobre à l'occasion des Championnats du Monde, il y a statutairement 4 membres à renouveler ainsi que le Président.

La F.F.P.J.P présentera M.AZEMA. En cas de non élection, il sera présenté M. CANTARUTTI en qualité de membre car il serait anormal que la Fédération numéro un ne soit pas représentée au Comité exécutif international. La date limite du dépôt des candidatures est fixée au 30 juin.

➤ Corse :

Il nous a été signalé l'organisation d'un concours départemental avec 15 000 € de dotation. Un courrier sera envoyé au Comité afin que la réglementation soit respectée.

➤ International de Millau :

Suite au sondage constaté sur internet, le Comité Directeur s'est prononcé défavorablement sur l'organisation d'un concours Individuel à 4 boules, tant que cette question n'a pas fait l'objet d'une discussion et prise de décision par la F.F.P.J.P.

➤ CD.67 : Affaire VAUDENAY

Suite à la conciliation au C.N.O.S.F. un accord a été trouvé entre le CD 67 et M. VAUDENAY. Il est rappelé que le dispositif prévoyant que le montant de la dotation minimale, qui doit venir s'ajouter à l'intégralité des frais de participation pour être distribué aux joueurs, devra être égal ou supérieur à 25 % du montant de ces derniers, n'est plus applicable.

La réglementation relative aux concours départementaux est fixée par les Comités.

X. MEDICAL

Les contrats de travail des membres de la Commission médicale (médecins et kiné) ont été signés. Les vacances ont été réparties sur les Championnats de France les compétitions nationales majeures entre Roger OUILLON et Jean Pierre IANNARELLI.

Un dossier de suivi médical lors des stages a été créé afin de faire un suivi de l'ensemble des sportifs sur la liste concernant à la fois les bilans et le suivi pathologique personnalisé (dossier Excel).

La création d'un espace sur un site protégé par un identifiant et mot de passe est envisagée afin que chaque professionnel de santé puisse renseigner en direct ce document qui sera mis en commun avec tous les intervenants actifs de la Commission médicale.

Un projet de promotion de la Pétanque pour la santé va être lancé. Il sera mis en place pour les mondiaux autour d'une action de sensibilisation et d'information sur les conduites à risques, la santé et le dopage (stand d'information).

Il a été signalé la mise en place d'une application sur Smartphone qui permet d'obtenir des informations immédiates sur un produit ou une substance et savoir ainsi s'il est interdit ou non.

Un colloque médical se déroulera le 5 octobre 2012 après-midi à Marseille à l'occasion des Championnats du Monde, au Conseil Général 13, sous l'égide de la C.M.S.B.

Les thèmes envisagés seront :

1. Sport de boule et santé
2. Pratique du haut-niveau
3. Suivi médical et lutte contre le dopage

XIII. PROCHAINES REUNIONS

Comité Directeur : 10 et 11 novembre 2012
Conseil National : 14, 15 et 16 septembre 2012

(La séance est levée à 12 heures30)

Le Secrétaire Général de la F.F.P.J.P.

Le Président de la F.F.P.J.P.



Antoine JUAN



Alain CANTARUTTI